



# SOPRAGGLO

## ESCLES

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001097248		1ere Gachée : 10:55 (1) Quantité : 4.70 m3		Date : 24/03/2026 012603208643		Zone : ZONE 02	
Client : THIBAUT ENT THIBAUT		MACONNERIE BETON ARME		Chantier : GAILLEFON GAILLEFONTAINE		Véhicule : CF862YR	
FOUCARMONT		76340 BLANGY/BRESLE		RUE DU CLAIR RUISSEL		Chauffeur : STEPHANE	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR	
convenue		réelle		debut		fin	
11:34				00:00		ATTENTE	
Quantite Origine : 16.00 m3		Quantite Restante : 0.00 m3		Livree Reelle : 4.70 m3		CONSEILS DE SECURITE:	
XI:irritant				en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
D347	BPS NF EN 206 A2/CN		XA2, XS3 (F)	0.65 %	S3 (100 à 150 mm)	22	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF				342	C 35/45		
Appellation commerciale : C35/45 XA2(F) D22 S3 III 42 PM			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 12°C		
Propriétés spécifiées :							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
			PRE 510 0.8 %			Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):			Signature:				
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non